

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

E.mail :office@ucad.edu.sn

siteweb :officedubac.sn

DROIT**CAS PRATIQUE** (20 points)

La société GRIMALDI SANDERS, No 33, boulevard de la libération, DAKAR, tire le 05 avril 2023 sur sa cliente la COSEPRAL, km 3, boulevard du centenaire, DAKAR, une lettre de change de 843 000 F, payable à 30 jours de date chez le tiré.

Cette traite prévoit que GRIMALDI en est le bénéficiaire. La mention du montant porté en chiffre indiqué 8 430 000 F au lieu de 843 000 F tandis que la mention en toutes lettres indique huit cent quarante-trois mille francs.

LA CONSEPRAL accepte la lettre de change puis la retourne en apposant sa signature.

La GRIMALDI endosse la lettre au profit de Karim FALL, Karim présente la lettre de change au paiement, mais le tiré refuse de payer au motif qu'il existe une différence entre les deux montants.

TRAVAIL A FAIRE

1. Vous trouverez en annexe un imprimé de lettres de change. Remplissez la traite conformément aux informations décrites dans le cas pratique, vous inventerez toutes les autres mentions manquantes. **(06 points)**
2. Le tiré est-il en droit de refuser le payement ? Justifiez votre réponse. **(06 points)**
3. Citez les huit mentions obligatoires d'une lettre de change. **(08 points)**

ANNEXE

.....	BPF												
	A..... Le												
	AU.....												
ACCEPTATION OU AVAL	Veillez payer contre cette LETTRE DE CHANGE stipulé sans frais la somme de.....												
	A l'ordre de.....												
Signature tireur	<table border="1"><tr><td>Tiré</td><td>4</td></tr><tr><td colspan="2">.....</td></tr><tr><td colspan="2">DOMICILIATION</td></tr><tr><td colspan="2">.....</td></tr><tr><td colspan="2">.....</td></tr><tr><td colspan="2">.....</td></tr></table>	Tiré	4		DOMICILIATION		
Tiré	4												
.....													
DOMICILIATION													
.....													
.....													
.....													
N°	Timbre <input type="text"/> 												